



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES DE FEVRIER 2018

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des activités du Tribunal de Commerce hors Classe de Dakar pour l'exercice du mois de **Février 2018**.

Rappelons que par arrêté **N°001959** du **12 février 2018**, la juridiction de céans a été installée le **23 Février 2018**.

Ce rapport porte sur les principales activités menées par le Tribunal qui sont regroupées sous les rubriques suivantes :

- Les requêtes
- Les enrôlements ;
- Les décisions au fond
- Les procédures collectives
- Les criées
- Les procès-verbaux de conciliation homologués
- Les ordonnances à pied de requête
- Les ordonnances d'injonction de payer, de restituer et de délivrer
- Les voies de recours ;
- Les droits de délivrance et d'enregistrement ;

Les détails sont récapitulés ainsi qu'il suit :

A- LES REQUETES ET LES ENROLEMENTS

1) LES REQUETES

Du 23 au 28 février 2018, le président du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar a été saisi de () requêtes. Ces dernières ont été toutes traitées dans un délai de quarante-huit heures et ont reçu les suites ci-après :



Cour d'Appel de Dakar

Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES DE MARS 2018

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des activités du Tribunal de Commerce hors Classe de Dakar pour l'exercice du mois de **Mars 2018**.

Rappelons que par arrêté **N°001959** du **12 février 2018**, la juridiction de céans a été installée le **23 Février 2018** et que la tenue des audiences n'est effective qu'à partir du **19 Mars 2018**.

Ce rapport porte sur les principales activités menées par le Tribunal qui sont regroupées sous les rubriques suivantes :

- Les requêtes
- Les enrôlements ;
- Les décisions au fond
- Les procédures collectives
- Les criées
- Les procès-verbaux de conciliation homologués
- Les ordonnances à pied de requête
- Les ordonnances d'injonction de payer, de restituer et de délivrer
- Les voies de recours ;
- Les droits de délivrance et d'enregistrement ;

Les détails sont récapitulés ainsi qu'il suit :

A- LES REQUETES ET LES ENROLEMENTS

1) LES REQUETES

Du 23 au 28 février 2018, le président du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar a été saisi de ()

requêtes. Ces dernières ont été toutes traitées dans un délai de quarante-huit heures et ont reçu les suites ci-après :

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Nombre de requêtes reçues</u>	<u>Décisions</u>		<u>Oppositions</u>
		<u>Accordées</u>	<u>Rejetées</u>	
<u>TOTAL</u>				

Il a été relevé() oppositions contre les différentes ordonnances rendues sur requête.

2) LES ENROLEMENTS

Au total, () procédures ont été enrôlées, dont :

- dossiers de référé dont :
- ;
- jugements au fond ;
- Jugements en matière de procédures collectives et Février ;
- procès-verbaux de conciliation ;

B- LE NOMBRE DE DECISIONS RENDUES ET DE RECOURS INTERJETES

1-DECISIONS RENDUES :

Au cours du mois de février 2018,() décision sont été rendues AU pour toutes les chambres confondues dont :

-() ordonnances de référé ;
-() jugements de fond ;
- Jugements en matière de procédures collectives et ;
-() procès-verbaux de conciliation.

Dans la conduite des procédures,() dossiers ont été radiés.

En somme, il reste comme stock en cours() dossiers.

Le détail est donné par l'Etat récapitulatif ci-après.



Cour d'Appel de Dakar

Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

<u>Rubriques</u>	<u>Nombre de dossiers reçus</u>	<u>Nombre de décisions rendues</u>	<u>Dossiers radiés</u>	<u>Dossiers en cours</u>	<u>Jonctions</u>	<u>Observations</u>
<u>REFERES</u>						
<u>ASSIGNATIONS AU FOND</u>						
<u>PROCEDURES COLLECTIVES</u>						
<u>CRIEES</u>						
<u>TOTAL</u>						

2- LES RECOURS

Plusieurs décisions ont fait l'objet de recours, soit en opposition, soit en appel ou pourvoi en cassation contre les ordonnances de référés et les jugements.

		<u>Nombre d'Actes recours enregistrés</u>	<u>Nombre de dossiers transmis à la Cour d'Appel</u>	<u>Nombre de recours en cours de traitement</u>	<u>Observations</u>
<u>Oppositions</u>					
<u>Appels</u>					
<u>Pourvois</u>					
<u>Total</u>					

A ce jour, il reste () recours à traiter

3- LES FRAIS DE JUSTICE

Ces frais recouvrent les frais de réception des requêtes et de retrait des expéditions et grosses des décisions rendues.



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

<p style="text-align: center;">RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES D'AVRIL 2018</p>
--

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des activités du Tribunal de Commerce hors Classe de Dakar pour l'exercice du mois d'Avril **2018**.

Ce rapport porte sur les principales activités menées par le Tribunal qui sont regroupées sous les rubriques suivantes :

- Les requêtes
- Les enrôlements ;
- Les décisions au fond
- Les procédures collectives
- Les criées
- Les procès-verbaux de conciliation homologués
- Les ordonnances à pied de requête
- Les ordonnances d'injonction de payer, de restituer et de délivrer
- Les voies de recours ;
- Les droits de délivrance et d'enregistrement ;

Les détails sont récapitulés ainsi qu'il suit :

A- LES REQUETES ET LES ENROLEMENTS

1) LES REQUETES

Du 23 au 28 février 2018, le président du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar a été saisi de () requêtes. Ces dernières ont été toutes traitées dans un délai de quarante-huit heures et ont reçu les suites ci-après :

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Nombre de requêtes reçues</u>	<u>Décisions</u>	<u>Oppositions</u>
------------------	----------------------------------	------------------	--------------------

		<u>Accordées</u>	<u>Rejetées</u>	
<u>TOTAL</u>				

Il a été relevé() oppositions contre les différentes ordonnances rendues sur requête.

2) LES ENROLEMENTS

Au total, () procédures ont été enrôlées, dont :

- dossiers de référé dont :
- ;
- jugements au fond ;
- Jugements en matière de procédures collectives et Février ;
- procès-verbaux de conciliation ;

B- LE NOMBRE DE DECISIONS RENDUES ET DE RECOURS INTERJETES

1-DECISIONS RENDUES :

Au cours du mois de février 2018,() décision sont été rendues AU pour toutes les chambres confondues dont :

-() ordonnances de référé ;
-() jugements de fond ;
- Jugements en matière de procédures collectives et ;
-() procès-verbaux de conciliation.

Dans la conduite des procédures,() dossiers ont été radiés.

En somme, il reste comme stock en cours() dossiers.

Le détail est donné par l'Etat récapitulatif ci-après.

<u>Rubriques</u>	<u>Nombre de dossiers reçus</u>	<u>Nombre de décisions rendues</u>	<u>Dossiers radiés</u>	<u>Dossiers en cours</u>	<u>Jonctions</u>	<u>Observations</u>
<u>REFERES</u>						
<u>ASSIGNATIONS AU FOND</u>						



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

<u>PROCEDURES</u>						
<u>COLLECTIVES</u>						
<u>CRIEES</u>						
<u>TOTAL</u>						

2- LES RECOURS

Plusieurs décisions ont fait l'objet de recours, soit en opposition, soit en appel ou pourvoi en cassation contre les ordonnances de référés et les jugements.

	Nombre d'Actes recours enregistrés	Nombre de dossiers transmis à la Cour d'Appel	Nombre de recours en cours de traitement	Observations
Oppositions				
Appels				
Pourvois				
Total				

A ce jour, il reste () recours à traiter

3- LES FRAIS DE JUSTICE

Ces frais recouvrent les frais de réception des requêtes et de retrait des expéditions et grosses des décisions rendues.



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES DU MOIS DE MAI 2018

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des activités du Tribunal de Commerce hors Classe de Dakar pour l'exercice du mois de **mai 2018**.

Ce rapport porte sur les principales activités menées par le Tribunal qui sont regroupées sous les rubriques suivantes :

- Les requêtes ;
- Les enrôlements ;
- Les décisions au fond ;
- Les procédures collectives ;
- Les criées ;
- Les procès-verbaux de conciliation homologués ;
- Les ordonnances à pied de requête ;
- Les ordonnances d'injonction de payer, de restituer et de délivrer ;
- Les voies de recours ;
- Les droits de délivrance et d'enregistrement ;

Les détails sont récapitulés ainsi qu'il suit :

A- LES REQUETES ET LES ENROLEMENTS

1) LES REQUETES

Du 1^{er} au 31 Mai 2018, le Président du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar a été saisi de cinquante-six. (56) requêtes. Ces dernières ont été toutes traitées dans un délai de quarante-huit heures et ont reçu les suites ci-après :

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Nombre de requêtes reçues</u>	<u>Rejetées</u>	<u>Décisions Accordées</u>	<u>Ordonnances de rejets</u>
<u>TOTAL</u>	56	00	48	08

Il n'a été relevé au courant de ce mois aucun recours contre les différentes ordonnances rendues sur requête.

2) LES ENROLEMENTS

Au total, deux cent vingt une (221) affaires ont été enrôlées, dont :

- 124. dossiers de référé répartis comme suit : 96 Référés placets et 28 Référés sur difficultés.
- 91 affaires ont été enrôlées pour obtenir des jugements au fond ;
- Aucune Requête ou assignation n'a été enregistrée en matière de procédures collectives ;
- 06 dépôts de Cahiers de Charges ont été enregistrés en matière de Criées.

B- LE NOMBRE DE DECISIONS RENDUES ET DE RECOURS INTERJETES **1-DECISIONS RENDUES :**

Au cours du mois de Mai 2018, cent soixante-deux (162) décisions ont été rendues au fond pour toutes les chambres confondues dont :

- Quatre-vingt-cinq. (85) ordonnances de référé ;
- Soixante-quatre. (64) jugements de fond ;
- Un Jugement en matière de procédures collectives et ;
- Treize (13) homologations de procès-verbaux de conciliation dont deux (02) en matière de procédures collectives.

Dans la conduite des procédures, aucun dossier n'a fait l'objet de radiation.

En somme, il reste comme stock en cours cent treize. (113) dossiers répartis comme suit :

- Référé : 30
- 1^{er} Chambre : 18
- 2^e Chambre : 18
- 3^e Chambre : 37
- Chambre des procédures collectives : 04
- Chambre des Criées : 06

Le détail est donné par l'Etat récapitulatif ci-après :



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

<u>Rubriques</u>	<u>Nombre de dossiers reçus</u>	<u>Nombre de décisions rendues</u>	<u>Dossiers radiés</u>	<u>Dossiers en cours</u>	<u>Jonctions</u>	<u>Délibéré</u>	<u>Observations</u>
<u>REFERES</u>	98	85	00	113	00	37	
<u>FOND</u>	91	64	00		00	07	
<u>PROCEDURES COLLECTIVES</u>	03	13	00	06	00	00	
<u>CRIEES</u>	06	02	00	06	00	00	
<u>TOTAL</u>	208	153	00	125	00	44	

2- LES RECOURS

Vingt (20) ordonnances de référés, une décision au fond et deux autres rendues en matière de saisie immobilière ont fait l'objet d'appel tandis que six (06) oppositions ont été formées contre cinq (05) ordonnances d'injonction de payer et une décision de fond ont également fait l'objet d'opposition.

<u>Nature de recours</u>	<u>Nombre d'Actes recours enregistrés</u>	<u>Nombre de dossiers transmis à la Cour d'Appel</u>	<u>Nombre de recours en cours de traitement</u>	<u>Observations</u>
Oppositions	06			
Appels	23	23	00	
Pourvois	00	00	00	
Total	29	23	00	

C-LES DROITS DE DELIVRANCE, DE TIMBRES ET D'ENREGISTREMENT :

Ces droits recouvrent les frais d'enrôlement et de délivrance des expéditions et grosses des décisions rendues ainsi que les droits d'enregistrements et de timbres.

1-LES DROITS DE DELIVRANCE :

Les droits de délivrance liquidés et recouverts par le bureau de recouvrement de Dakar-Plateau courant mai 2018 s'élèvent à un million deux cent seize mille (1.216.000F CFA).

2- LES DROITS DE TIMBRES ET D'ENREGISTREMENT :

Pour ce mois de mai, l'Administration fiscale a recouvré, après liquidation par l'Administrateur du greffe, la somme d'un

million deux cent trente-quatre mille francs
(1.234.000FCFA) au titre des droits de timbres et
d'enregistrement.

Fait à Dakar, le 04 juin 2018

Le Président :

L'Administrateur du greffe :



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

<p style="text-align: center;">RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES DU MOIS DE JUIN 2018</p>
--

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des activités du Tribunal de Commerce hors Classe de Dakar pour l'exercice du mois de **juin 2018**.

Ce rapport porte sur les principales activités menées par le Tribunal qui sont regroupées sous les rubriques suivantes :

- Les requêtes ;
- Les enrôlements ;
- Les référés
- Les décisions au fond ;
- Les procédures collectives ;
- Les criées ;
- Les procès-verbaux de conciliation homologués ;
- Les ordonnances à pied de requête ;
- Les ordonnances d'injonction de payer, de restituer et de délivrer ;
- Les voies de recours ;
- Les droits de délivrance et d'enregistrement ;

Les détails sont récapitulés ainsi qu'il suit :

A- LES REQUETES ET LES ENROLEMENTS

1) LES REQUETES

Du 1^{er} au 30 Juin 2018, le Président du Tribunal de Commerce Hors Classe de Dakar a été saisi de quatre-vingt-huit (88) requêtes. Ces dernières ont été toutes traitées dans un délai de quarante-huit heures et ont reçu les suites ci-après :

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Nombre de requêtes reçues</u>	<u>Rejetées</u>	<u>Décisions Accordées</u>	<u>Ordonnances de rejets</u>
<u>TOTAL</u>	88	00	67	21

Il n'a été relevé au courant de ce mois aucun recours contre les différentes ordonnances rendues sur requête.

Ordonnances d'injonction de payer :

Nombre de requêtes enregistrées : 54

Nombre d'ordonnances rendues : 51

Nombre de requêtes rejetées : 03

2) LES ENROLEMENTS

Au total, deux cent vingt une (221) affaires ont été enrôlées, dont :

- 124. dossiers de référé répartis comme suit : 96 Référés placets et 28 Référés sur difficultés.
- 91 affaires ont été enrôlées pour obtenir des jugements au fond ;
- Aucune Requête ou assignation n'a été enregistrée en matière de procédures collectives ;
- 06 dépôts de Cahiers de Charges ont été enregistrés en matière de Criées.

3) Les Référés

LE NOMBRE DE DECISIONS RENDUES ET DE RECOURS INTERJETES

1-DECISIONS RENDUES :

Au cours du mois de Juin 2018, cent soixante-deux (162) décisions ont été rendues au fond pour toutes les chambres confondues dont :

- **Ordonnances de référé :**

Nombre d'ordonnances rendues	Nombre d'ordonnances de référé sur Placet	Nombre d'ordonnances de référé sur Difficultés	Bref Délai	Nombre de décisions disponibles	Nombre de dossiers en instance
141	103	29	09	141	30 dont 22 placets et 08 difficultés.

- **Jugements au fond :**

1^{ère} chambre

Dates d'audience	Nombre de Jugements rendus	Nombre de procès-verbaux homologués	TOTAL
05/06/2018	09	01	10



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

12/06/2018	02	01	03
19/06/2018	05	02	07
26/06/2018	05	00	05
Total	21	4	25

2^{ème} Chambre

Dates d'audience	Nombre de Jugements rendus	Nombre de procès-verbaux homologués	TOTAL
06/06/2018	05	00	05
13/06/2018	00	00	00
20/06/2018	04	00	04
27/06/2018	07	00	07
Total	16	00	16

3^{ème} chambre :

Dates d'audience	Nombre de dossiers reçus courant juin 2018	Nombre d'ordonnances de clôture rendues	Affaires radiées	Nombre de Jugements rendus	Nombre de procès-verbaux homologués	TOTAL	Nombre de dossiers en Stock
07/06/2018				02	00	00	
14/06/2018				03	00	03	
21/06/2018				02	01	03	
28/06/2018				05	01	06	
Total				49	06	04	

Chambre des procédures collectives

Dates d'audience	Nombre de dossiers reçus	Nombre de Jugements rendus	Nombre de procès-verbaux homologués	Nombre d'ordonnances rendus	Stock	TOTAL
08/06/2018	04	01	00	00		01

15/06/2018		00	00	02		02
22/06/2018		00	00	00		00
29/06/2018		00	00	00		00
Total		01	00	02	08	11

- Un seul jugement a été rendu en matière de procédures collectives et ;
- Aucun procès-verbal de conciliation en matière de procédures collectives n'a fait non plus l'objet d'homologation.
- Deux (02) ordonnances ont été rendues
- Le stock de dossiers en instance est de huit (08)

Dans la conduite des procédures, aucun dossier n'a été radié.

Chambre des criées :

Nombre de cahiers de charges reçus : 04

Nombre de décisions rendues en audience éventuelle :05

Nombre de décisions rendues en audience d'adjudications :04

Radiation : 01

Nombre de dossiers en stock :15

2- LES RECOURS

Vingt (20) ordonnances de référés, une décision au fond et deux autres rendues en matière de saisie immobilière ont fait l'objet d'appel tandis que six (06) oppositions ont été formées contre cinq (05) ordonnances d'injonction de payer et une décision de fond.

Nature de recours	Nombre d'Actes recours enregistrés	Nombre de dossiers transmis à la Cour d'Appel	Nombre de recours en cours de traitement	Observations
Oppositions	06			
Appels	23	23	00	
Pourvois	00	00	00	
Total	29	23	00	

C-LES DROITS DE DELIVRANCE, DE TIMBRES ET D'ENREGISTREMENT :

Ces droits recouvrent les frais d'enrôlement et de délivrance des expéditions et grosses des décisions rendues ainsi que les droits d'enregistrements et de timbres.

1-LES DROITS DE DELIVRANCE :

Les droits de délivrance liquidés et recouverts par le bureau de recouvrement de Dakar-Plateau courant juin 2018 s'élèvent à un million quatre cent douze mille six cents (1.412.600F CFA).



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

2- LES DROITS DE TIMBRES ET D'ENREGISTREMENT :

Pour ce mois de juin, l'Administration fiscale a recouvré, après liquidation par l'Administrateur du greffe, la somme de deux millions six cent cinquante mille francs (2.650.000FCFA) au titre des droits de timbres et d'enregistrement.

Fait à Dakar, le 04 juillet 2018

Le Président :

L'Administrateur du greffe :

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Nombre de requêtes reçues</u>	<u>Décisions</u>		<u>Oppositions</u>
		<u>Accordées</u>	<u>Rejetées</u>	
<u>TOTAL</u>				

2) LES ENROLEMENTS

Au total, () procédures ont été enrôlées, dont :

- dossiers de référé dont :
- ;
- jugements au fond ;
- Jugements en matière de procédures collectives et Février ;
- procès-verbaux de conciliation ;

B- LE NOMBRE DE DECISIONS RENDUES ET DE RECOURS INTERJETES

1-DECISIONS RENDUES :

Au cours du mois de février 2018,() décision sont été rendues AU pour toutes les chambres confondues dont :

-() ordonnances de référé ;
-() jugements de fond ;
- Jugements en matière de procédures collectives et ;
-() procès-verbaux de conciliation.

Dans la conduite des procédures,() dossiers ont été radiés.

En somme, il reste comme stock en cours() dossiers.

Le détail est donné par l'Etat récapitulatif ci-après.

<u>Rubriques</u>	<u>Nombre de dossiers reçus</u>	<u>Nombre de décisions rendues</u>	<u>Dossiers radiés</u>	<u>Dossiers en cours</u>	<u>Jonctions</u>	<u>Observations</u>
<u>REFERES</u>						



Cour d'Appel de Dakar



Tribunal de Commerce Hors-Classe de Dakar

<u>ASSIGNATIONS</u>						
<u>AU FOND</u>						
<u>PROCEDURES</u>						
<u>COLLECTIVES</u>						
<u>CRIEES</u>						
<u>TOTAL</u>						

2- LES RECOURS

Plusieurs décisions ont fait l'objet de recours, soit en opposition, soit en appel ou pourvoi en cassation contre les ordonnances de référés et les jugements.

		Nombre d'Actes recours enregistrés	Nombre de dossiers transmis à la Cour d'Appel	Nombre de recours en cours de traitement	Observations
Oppositions					
Appels					
Pourvois					
Total					

A ce jour, il reste () recours à traiter

3- LES FRAIS DE JUSTICE

Ces frais recouvrent les frais de réception des requêtes et de retrait des expéditions et grosses des décisions rendues.